

Erratum sur la version 2024/1 du glossaire DmfA Update

Version corrigée le 30/05/2024

Glossaire :

- **Bloc fonctionnel : « Ligne travailleur - Modification » (90523)**
 - **Suppression du code anomalie « Flexijob pas de cumul avec une autre relation de travail » (535) :**

Code anomalie	Intitulé anomalie	Gravité
90223-091	Erreur de séquence	B
90223-134	Pas de données	B
90223-146	Non admis	B
90223-535	Flexijob pas de cumul avec une autre relation de travail	P

- **Bloc fonctionnel : « Ligne travailleur - Modification - Action » (90525)**
 - **Ajout du code anomalie « Flexijob pas de cumul avec une autre relation de travail » (535) :**

Code anomalie	Intitulé anomalie	Gravité
90225-001	Non présent	B
90225-006	Trop d'occurrences avec les mêmes identifiants	B
90225-090	Erreur de cardinalité	B
90225-091	Erreur de séquence	B
90225-134	Pas de données	B
90225-146	Non admis	B
90225-161	Cumul déductions ligne travailleur non admis	NP
90225-173	Action autorisée uniquement pour l'ONSS ou l'ONSSAPL	B
90225-177	EmployerDeclarationPID - Discordance avec la DB DmfA	B
90225-178	DeclNaturalPersonPID - Discordance avec la DB DmfA	B
90225-192	Nombre total de jours trop élevé	P
90225-242	Date de fin d'occupation manquante pour au moins une occupation	P
90225-260	Nombre d'heures trop élevé	P
90225-390	Hiatus entre occupations (ou éléments de carrière)	NP
90225-449	Rémunérations trop élevées	NP
90225-478	L'indemnité de rupture commence avant la fin des occupations rémunérées	P
90225-486	Flexijob pas de cumul avec un contrat de 80% ou plus	P
90225-529	Incohérence total des bases de calcul de la cotisation - total des indemnités	P
90225-535	Flexijob pas de cumul avec une autre relation de travail	P